



# Rupture faute grave abusive

Par **mana111**, le **19/11/2019** à **13:54**

Bonjour,

Mon cas est le suivant:

Je travaillais pour une entreprise de courtage en construction, j'ai signé des contrats de construction. J'ai des preuves de mon travail ( whatsapp datés avec des rendez vous...) et j'ai reçu une rupture pour faute grave ( selon le gerant, je ne travaillais plus).

Que puis-je faire?

Bien entendu je n'ai pas eu d'indemnités, ni de rémunération pour les contrats signés puisque le gérant à fait réécrire les contrats pour que ce soit sa signature.

Cordialement